



AMOPA – Section du Pas-de-Calais
Assemblée Générale du MERCREDI 23 septembre 2020
Office de Tourisme ETAPLES-sur-MER
COMPTE-RENDU rédigé par Didier CHAPPE, Secrétaire de la section

Mot de bienvenue et remerciements du Président de la section, Michel Carpentier

Merci à toutes celles et à tous ceux qui, dans ces circonstances très particulières, sont venus ce mercredi participer à l'Assemblée Générale ici à Etaples, cette petite ville charmante située à l'embouchure de la Canche.

Etaples, la « Cité des pêcheurs » a développé depuis les temps les plus reculés une activité commerciale autour de la pêche côtière comme en témoigne le Quartier de la marine avec ses petites maisons de pêcheurs où certaines ont encore des petites niches religieuses et des rouleaux aux fenêtres qui servaient à lever les filets pour les entreposer au grenier, ses maisons de notables, ses rues étroites, son Calvaire...

Nous sommes sur le port, réunis sur les lieux de ce qui fut, de 1920 à 1989, l'usine des Saint-Frères, une ancienne fabrique de cordages et de filets de pêche et qui abrite donc aujourd'hui l'Office Municipal de Tourisme et Marais.

Ville de traditions avec sa joute aux canotes, sa ducasse de la Saint-Michel, le festival du Hareng-Roi, le défilé des *Guesnells* en décembre avec ses lampions de Noël sculptés dans la betterave. Etaples a aussi été beaucoup marquée par les guerres, avec le cimetière britannique tout près d'ici où reposent 11500 combattants des première et deuxième guerres mondiales.

Le port d'Etaples, depuis 2010, s'est totalement métamorphosé.

Le Président salue et remercie pour leur présence

- **Monsieur Jean-Pierre POLVENT**, Président national de l'AMOPA accompagné de son épouse et annonce l'arrivée imminente de **Monsieur Philippe FAIT**, Maires d'Etaples et Conseiller départemental.

Etaient également invités :

- **Mr Joël SURIG** Inspecteur d'Académie : absent « retenu par un engagement professionnel »
- **Mr Marc MALAPEL** Délégué pour la section de Douai de l'AMOPA Nord, empêché

Le président rappelle le déroulement de la journée

Assemblée générale de 10h à 11 h volontairement limitée dans le temps avec un ordre du jour reprenant successivement l'adoption du P.V de l'Assemblée générale du 24.04.2019 à Noyelles-Godault (consultable sur le site de l'AMOPA), la présentation du rapport d'activités 2019 par Didier Chappe, Secrétaire de la section, la présentation du rapport financier, les activités 2019 et celles de 2020, les questions diverses ... et le mot de clôture par le président de la section.

Nous avons programmé la remise de la décoration à Mme Isabelle CHAVEYRIAT, - inspectrice au Rectorat dans la discipline SBSSA (Sciences biologiques - Sciences Sociales appliquées) nommée chevalier dans l'ordre des palmes académiques - promotion du 14 juillet 2019 – cérémonie reportée, Mme CHEVEYRIAT étant ce jour en commission d'examen.

11H15 à 12 H30 (2 groupes) : visite du chantier municipal de construction navale traditionnelle, site de préservation et de transmission des savoir-faire locaux en construction navale, découverte de l'activité quotidienne du lieu, historique de la construction navale, observation depuis l'ancien plancher de traçage du « Charles de Foucauld », un chalutier étaplois classé monument historique.

13H à 15H : Déjeuner au restaurant « Planète Océan » avec sa vue sur le port, la baie de Canche, l'aéroport du Touquet et au loin la Manche, un endroit sympa pour un moment de partage simple et agréable.

13H30 à 16H15 : Nous avons prévu d'embarquer pour la pêche à la morue direction Terre-Neuve à bord de la vedette « Le Baie de Canche ». Malheureusement l'indisponibilité du Patron oblige à renoncer à cette sortie. Quelle satisfaction de celles et de ceux qui redoutaient le mal de mer.

Cette annulation emporte la possibilité d'avancer d'une heure la visite guidée de Marais le Centre de découverte de la mer et d'interprétation sur la pratique de la pêche en mer artisanale ouvert depuis 2001.

Bien sûr, pour clôturer notre journée, dégustation de fumaisons avec un verre de vin blanc près des grands aquariums où vous pourrez caresser les raies

Le président cède la parole à M. le Maire, M. Philippe Fait, qui demande à l'assemblée de bien vouloir excuser son retard, motivé par l'actualité sanitaire. Il dit son attachement au monde de l'école, du fait de son métier d'abord, enseignant en détachement, pour se consacrer pleinement à son mandat, et du fait des actions de sa collectivité envers les enfants et les jeunes ensuite. Il lance un vibrant merci à tous ceux qui œuvrent au maintien et à la promotion de la langue française. Sa ville est fière de recevoir l'AMOPA, il souhaite que l'on puisse se revoir rapidement, sans masque cette fois, que l'année scolaire se passe bien. Il doit malheureusement nous quitter pour rejoindre la préfecture, souhaite de bons travaux à l'assemblée et formule des vœux de bonne santé à tous.

Lors de notre réunion de Bureau le 12 décembre dernier à Montreuil-sur-Mer nous avons tranquillement imaginé que notre assemblée générale 2020 pourrait se tenir en mai ou juin en tenant compte des dates de congés scolaires, des concours, des élections municipales, de préférence sur la Côte et le président avait été chargé de prendre les contacts nécessaires.

Contact avait été établi dès le 6 février 2020 auprès de Monsieur Frédéric CUVILLIER, Maire de Boulogne-sur-Mer, qui se réjouissait de nous accueillir d'abord le 10 juin, puis le 30 septembre après le déconfinement.

Mais « en même temps », s'est propagé progressivement et sournoisement dès janvier 2020 et à l'échelle mondiale, ce virus venu de Chine qui n'a pas fait que plomber les actions du pétrole ou mettre en berne le CAC40 ... et dont nous en découvrons davantage et toujours aujourd'hui encore les ravages.

Nous avons alors pensé que l'organisation de notre Assemblée Générale à Boulogne devenait compliquée au regard des règles sanitaires et nous avons donc retenu ETAPLES (sans perdre au change !), jugeant préférable d'organiser notre journée amopaliennne sur un même lieu, en évitant les déplacements en bus sur plusieurs sites, et en ne recourant qu'à un seul prestataire (Office de Tourisme d'Etapes) qui accepte d'aménager l'organisation de la journée en fonction des exigences du moment au regard des règles sanitaires liées au Covid-19.

Que soit encore remercié à cet instant Monsieur FAIT pour son accueil dans cette jolie Cité des pêcheurs en mettant gracieusement à notre disposition la salle pédagogique de Maréis.

Nous avons renouvelé cette année le principe de transmettre à l'ensemble de nos adhérents, dès le 20 août, l'information relative à l'Assemblée générale en proposant de retourner à la section un bulletin de pré-inscription faisant état de leur intention de participer. 180 courriers ont été postés en direction de nos 198 membres et sympathisants. Nous avons reçu 36 réponses par mail, ou courrier ou téléphone.

Sont donc présents ce 23 septembre 33 participants, dont 19 membres actifs (avec droit de vote) 9 membres sympathisants et 5 accompagnant(e)s et invité(e)s.

Le président fait part des excuses de celles et de ceux qui ne peuvent être aujourd'hui parmi nous ... des excuses toujours accompagnées d'un petit mot agréable, une dédicace, qu'il leur a promis de transmettre : « *Amitiés à tout le monde et à bientôt* » (**Léon et Gilberte BOUQUILLON**), « *nos amitiés à tous* » (**Jean et Eléonore SCHINCARIOL**), « *nous saluons tous les amopaliens présents et souhaitons une bonne Assemblée Générale et une bonne journée à tous* » (**Hannelore et Jacques SALOME – Christian FRERE notre trésorier et Marie-Brigitte**), « *J'espère vous retrouver bientôt car c'est pour moi un grand bonheur de participer aux activités* » (**Louise BLANCART**), « *toutes nos amitiés à tous les amis de l'AMOPA* » (**André et Danièle DERAM qui séjournent en famille dans l'Hérault**). Ne sont pas non plus présents : **Magdaléna BON** (en Corse), **Arsène CARPENTIER** et **Josiane, Robert CARPENTIER** et **Jocelyne, Isabelle CHAVEYRIAT, Serge et Annick DASSONVILLE, Francis et Andrée DEHAENE, Michèle DEHAINE, Daniel KOSCINSKI, Michel LETOURNEAU, Jean-Marie PICQUE, Françoise VINCENT-MALAGA** (en vacances dans le Sud), **Serge PRUSIEWICZ** (en voyage à l'étranger), **Jean-Luc TILLARD** (agenda chargé lié aux conséquences du Covid), **Jean WALLON** et puis ... **Paul MOLINIER** et **Michèle LOVATO** membres sympathisants l'un de LUC-la-PRIMAUBE (occitanie) l'autre de CHAMONIX MONT-BLANC en Haute-Savoie.

Un prompt rétablissement pour celles et ceux qui sont retenus pour des problèmes de santé et nous savons aussi pouvoir toujours compter sur le soutien de celles et ceux qui, empêchés pour d'autres raisons, ne sont pas des nôtres aujourd'hui..

D'autres ont quitté le Pas-de-Calais pour s'installer définitivement dans le département des Landes : **Jean et Anita LEGRAND** partis rejoindre la famille à VILLENEUVE de MARSAN « *nos meilleures amitiés et notre affection à toutes et à tous, très bonne journée* », **Hervé BARBARIN** parti s'installer à ST AMAND MONTROND dans le Cher ... et puis notre amie **Renée TINCHON** partie à SAINT-QUENTIN pour se rapprocher de la famille.

Nous ne pouvons manquer d'avoir ce jour une pensée émue pour celles et ceux souvent adhérents de longue date et qui sont partis : **Albert RIVAUX** Maire honoraire de PUISIEUX (11 novembre 2018)

Serge ROUSSOS (24 novembre 2018)

Lucette SERGENT (2 janvier 2019) M. André SERGENT a souhaité prolonger ce lien d'amitié de longue date avec l'AMOPA en devenant Membre sympathisant.

Simone VANDENDRIESSCHE (12 janvier 2019)

Pierre VIREY (14 mars 2019) Nous étions quelques-uns de l'Amopa lors de la célébration de ses funérailles le 19 mars à Burbure.

Henri CLAVERIE (18 mai 2019) Un immense et fidèle ami de l'Amopa lui aussi. Il a été secrétaire de notre section pendant de nombreuses années. Il était « notre artiste, notre peintre, notre poète » ...

Le président offre à l'assistance ces quelques lignes de son hommage filial « *De Valence sur Baïse à Hénin-Liétard* » où il écrit être cet « *enfant chéri d'une chaumière, j'ai grandi, deux années, royal, Au sein de la Gascogne fière, Près de Flaran médiéval...* » ... « *L'Age d'or de l'ère minière, me donna ce toit amical, ... la villa de Basly, princière, fut notre dernier Festival, Au bord d'une ancienne rivière, Et d'un monument monacal* » ... cette demeure de la rue Basly à Hénin-Beaumont où je lui avais rendu visite.

Homme chaleureux d'une immense culture, Henri s'est aussi illustré dans la peinture. Amoureux des mots, poète émérite il a contribué à la promotion de la poésie en s'impliquant dans l'ordre des Rosati d'Artois.

Georgette HAZARD (29 novembre 2019) Avec son mari, Georgette a toujours manifesté de l'intérêt pour nos actions, celles en direction de la Jeunesse et celles pour entretenir des relations amicales, resserrer les liens d'estime entre nos membres.

Claude SOULES (28 mars 2019) et tout récemment **Luc PIERRU** (5 juillet 2020) qui fut un temps trésorier de notre section de l'Amopa. Une pensée aussi pour tous les autres adhérents de la section qui sont partis sans que nous en soyons informés par les familles ou que le retour d'un courrier nous laisse à supposer qu'ils sont décédés.

Le président propose de respecter une minute de silence à leur mémoire.

Le président signale que vont être maintenant abordés les points de l'Ordre du jour qui sont soumis au vote des participants. Aux termes de l'article 5 de notre Règlement Intérieur « *les votes se font à main levée* » et « *pour prendre part aux différents votes* » les membres de la section doivent être à jour de leur cotisation de l'année 2019 et/ou de la cotisation de l'année en cours au 31 mars 2020.

Les membres sympathisants n'ont pas le droit de vote (article 1 du R.I du Règlement Intérieur de l'Association)

APPROBATION du P.V de l'ASSEMBLEE GENERALE du 24 avril 2019 à NOYELLES GODAULT
Didier CHAPPE secrétaire

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 24 avril 2019 a été publié sur le site national de l'AMOPA dans la rubrique « Vie des sections ».

Lui est annexé le nouveau Règlement Intérieur de la Section, approuvé par le Conseil d'Administration de l'AMOPA réuni à Paris le 27 mars 2019, et qui a donc été ensuite adopté à l'unanimité lors de l'Assemblée Générale de notre section.

Nous restons très attachés au principe de maintenir un lien de qualité entre nos adhérents en recourant le plus souvent possible à l'information sous forme papier mais la part que prennent les frais postaux dans le coût de fonctionnement nous oblige à recourir à cette nouvelle forme « moderne » d'information et de relation entre les membres via Internet.

Didier CHAPPE reprend les grandes lignes du P.V. : il rappelle l'excellent accueil de la municipalité de Noyelles-Godault et de son maire, Jean Urbaniak, « *Amopalien de toujours* », et résume rapidement chacune des parties du PV.

Aucune question n'est posée et le PV de l'AG 2019 est mis au vote :

Résultat du vote		
contre	abstention	pour
0	0	19

RAPPORT d'ACTIVITE 2019 présenté par Didier Chappe, Secrétaire de la section

Le bilan de l'année 2019 est présenté dans l'ordre chronologique :

19 janvier 2019 : Visite au 2^{ème} Salon du livre organisé à Lille par l'AMOPA Nord.

27.02.2019 : Réunion de Bureau et des correspondants de secteurs à Merlimont : Bilan financier 2018, Règlement Intérieur de la section, les concours à venir (Défense et Illustration de la Langue française, Eloquence), Point sur l'Assemblée Générale 2019 à Noyelles-Godault, Réforme de l'Ordre des Palmes académiques, informations du Siègle

19 mars 2019 : Nous étions une délégation à rendre hommage à Pierre VIREY lors de la cérémonie de ses funérailles à Burbure puis au cimetière de Rely.

C'est tout au long des commémorations du 90^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918 que nos liens se sont tissés avec Pierre, lui qui se disait « *modeste linguiste retraité* », auteur d'un travail colossal dédié à ces poètes inconnus dans la Guerre, une anthologie de poèmes écrits au front par « *ceux qui sont tombés, amis ou ennemis, et qui sont entrés dans une même patrie sans frontière* ». Nous portions à Pierre une immense estime, fiers de le compter dans nos rangs. Il écrivait encore le 9 février un mois avant son décès « *avancer dans le remaniement de certaines biographies pour avoir fini avant les mauvais jours* ». Confronté depuis de nombreuses années à de graves problèmes de santé, Il disait, à propos de nos rencontres amopaliennes, « *aimer cette fraternelle ambiance qui peut faire autant de bien qu'une boîte de cachets* ».

Le **Concours d'Eloquence 2019** portait sur le thème « les multiples usages de l'écriture » : **13 mars** (sélection à la Faculté de Droit Douai) et **20 mars** au théâtre municipal de Douai pour la finale : les 12 candidats retenus avaient à plancher sur cette opinion de Jacques DERRIDA Philosophe (1930-2004) : « *Ce qu'on ne peut pas dire, il ne faut surtout pas le taire, mais l'écrire* ».

C'est Léonie LABIT, étudiante en Prépa littéraire au lycée Chatelet de DOUAI qui remporte le 1^{er} prix, une bourse d'étude de 1000 € offerte par l'AMOPA 62. Le 2^{ème} prix, une bourse d'étude de 700€ offerte par l'AMOPA Nord revient à Adrien-Brice RAMIREZ étudiant en Master 2 à la Fac. de Droit. Le 3^{ème} prix, bourse d'étude de 500€ offerte par la Ville de Douai - est allé à Antoine BARBAZIN étudiant à la fac. de Droit en classe préparatoire au concours d'entrée à l'Ecole de la Magistrature. Les 12 finalistes sont repartis les bras chargés de récompenses offertes par nos nombreux partenaires de cette nouvelle édition du « talent oratoire en Régions » organisée depuis de nombreuses années en partenariat avec nos amis douaisiens de la section AMOPA Nord pendant la semaine de la Langue française et de la francophonie.

Un grand merci à celles et ceux qui à tous les niveaux de l'organisation de ce concours ont donné de leur temps.

Remise des Prix aux élèves lauréats des Concours de Défense et Illustration de la Langue française :

- par Philippe FOURNIER aux élèves de la **classe de CM2 de l'Ecole du Moulin à MARCK** : diplôme et ouvrage « *Hauts de France Le voyage* »,
- aux élèves du **lycée polyvalent Pablo Picasso à AVION** octobre 2019 : diplôme et clé USB,
- le **19 décembre à l'EREA de Berck** qui décroche à nouveau un prix national décerné à Ophélie WATTRELOT pour son poème « Les ailes de l'amour ». Tous les élèves participants ont reçu une pochette étanche pour protéger leur téléphone portable ainsi que 3 livrets d'informations civiques pour aider à mieux comprendre le rôle des institutions et le fonctionnement de notre démocratie :
 - « **A la découverte de ta commune pour comprendre son rôle et son fonctionnement** » : *Quelle différence par exemple entre le conseil municipal et la municipalité*
 - « **A la découverte de l'environnement pour comprendre le développement durable** » : *les déchets, le gaspillage alimentaire*
 - « **Le livret du petit citoyen, comprendre la République française** » : *les symboles de la République, la devise de la République, comment fonctionne la République*

Notre section est représentée le **7 mars 2019** à l'Hôtel de Ville de Douai pour l'Assemblée générale de la section douaisienne et le **30 mars** à la Préfecture de Région pour l'Assemblée Générale de l'AMOPA Nord.

24.04.2019 Assemblée Générale de notre section à NOYELLES-GODAULT. Le sujet a déjà été traité au point n°1 de l'ordre du jour mais je ne voudrais pas manquer de revenir sur notre visite de la plateforme Multimodale Delta 3 de Dourges où avait été évoquée la route ferroviaire « la Route de la Soie » reliant Dourges à Wuhan devenue depuis ce temps tristement célèbre avec l'apparition du Covid-19.

25 et 26 mai : Congrès de l'AMOPA à la Grande Motte avec l'élection de **Jean-Pierre POLVENT** à la Présidence de l'AMOPA qui précise avoir le souci de « *poursuivre l'existant, mais aussi aborder l'avenir avec raison, dynamisme et volonté, avec des modalités de fonctionnement efficaces, transparentes, en pleine intelligence et collaboration avec les sections* ».

Publication dans la foulée de « **La Lettre du Siègle** » qui répond au souhait largement exprimé à la Grande Motte de renforcer les échanges. Elle informe sur l'activité du Siègle, les décisions du Bureau et du Conseil d'Administration, précise les agendas et paraîtra autant que de besoin ; la 3^{ème} vient d'être publiée. Faut-il rappeler l'importance de ce lien avec les sections au moment où les circonstances nous obligeaient à l'isolement.

Félicitations aux amis amopaliens du « Sud » pour l'excellente organisation de leur accueil au Congrès. Nous étions 7 à représenter la section du Pas-de-Calais à cette rencontre internationale qui est bien entendu à la charge des participants.

12 décembre 2019 : Réunion de Bureau et des Correspondants de secteurs à Montreuil-sur-Mer. avec un ordre du jour chargé consacré aux informations en provenance du Siègle portant notamment sur les modalités de gestion de la nouvelle base informatique des adhérents et sympathisants suite à la défaillance du précédent développeur, la situation sur les effectifs de membres adhérents et sympathisants.

La Vie de notre section, consacrée au bilan financier 2019, aux concours, aux adhésions, aux nominations, aux activités, à la préparation de l'Assemblée générale 2020 ...

Et pour déborder rapidement dans ce propos sur l'année 2020

9 janvier 2020 : Cérémonie de remise des Palmes académiques (Chevalier) à Maxime COUSIN au lycée « Blaise Pascal » de LONGUENESSE

10 janvier 2020 : Cérémonie de remise des Palmes académiques (Chevalier) à Stéphane BREBION au Lycée Hôtelier du Touquet

25 janvier 2020 : Visite au Salon du Livre de l'AMOPA Nord à la Salle du Gymnase à Lille. Une 3^{ème} édition autour du thème « Le Nord sans frontières ».

Un salon impressionnant avec de nombreux auteurs et éditeurs pour le partage et la passion de la lecture et de l'écriture, des ateliers ...

4 février 2020 : Rencontre à Arras autour de Jean-Pierre Polvent, Michèle Dujany Secrétaire Générale et Alain CELERIER Trésorier venus de Paris.

Rencontre très sympathique avec un tour de table constructif sur les questions relatives à l'organisation du Siègle national, à la communication (La revue de l'Amopa), le point sur les adhésions et qui réunissait les présidents, trésoriers et secrétaires des 5 sections de Hauts de France ...une Première !.

Merci à l'équipe de Direction du Collège François Mitterrand pour son accueil très attentionné.

Questions et remarques : Didier Chappe dit sa satisfaction d'avoir assisté à la rencontre « des Hauts de France » qu'il a trouvé très constructive : chacun a pu constater que les propositions émises ce jour là ont été appliquées et que la Revue par exemple a déjà évolué. Il est réconfortant de voir que les promesses sont tenues et que l'on n'est pas seulement dans le « dire », mais aussi dans le « faire » !

Résultat du vote		
contre	abstention	pour
0	0	19

RAPPORT FINANCIER 23019 établi par Christian FRERE, trésorier de la section et en son absence, présenté par Michel Carpentier

Les documents du rapport financier ont été joints avec la convocation à l'assemblée générale et des exemplaires sont également à disposition dans la salle.

L'article 6 de notre Règlement Intérieur précise que « la section tient une comptabilité dont la responsabilité est confiée au trésorier de la section qui a en charge également la gestion d'un compte postal et/ou bancaire.

« Afin de permettre à l'AMOPA de présenter la comptabilité générale de l'association à l'examen des vérificateurs aux comptes ou d'un commissaire aux comptes agréé avant l'assemblée générale, la section adresse au siège de l'AMOPA, pour le 31 janvier de chaque année sa comptabilité annuelle arrêtée au 31 décembre précédent ; comptabilité annuelle qui sera par la suite soumise à l'approbation de l'assemblée générale de la section ».

Le bilan financier 2019 de la section, repris dans le cadre réglementaire Excel et accompagné des relevés de compte postal au 1^{er} janvier et 31 décembre 2019 ont été transmis au Siège le 13 janvier 2020.

Ce bilan aurait dû vous être soumis avant l'Assemblée Générale de l'Association à La Rochelle en mai 2020.

Confinement oblige, tous les calendriers ont été bouleversés, l'Assemblée Générale de l'Association annulée à La Rochelle se tiendra finalement à Paris le 16 novembre prochain...

Le bilan financier de la section distingue :

- Les opérations de recettes et de dépenses dites « d'intérêt général » consacrées à la vie associative (sorties, frais généraux ...)
- Les opérations de recettes et de dépenses dites « d'utilité publique » en appui aux activités en direction de la Jeunesse : Concours DILF, Concours d'éloquence

Ces actions restent dans la limite des moyens de la section qui ne sollicite pas de subvention, les ressources se limitant ainsi à la part de chacun sous forme de frais partagés lors des activités réalisées au titre de l'intérêt général, et la quote-part prélevée sur la cotisation annuelle reversée à la section par l'AMOPA (37,5% depuis 2019).

INTERET GENERAL			UTILITE PUBLIQUE		
Objet	Dépenses 3.350,76	Recettes 4.462,12	Concours	Dépenses 1.468,85	Recettes néant
Manifestations	1.090,40 (*)	300,00	D.I.L.F Eloquence	378,70 1.090,15	- - -
Publications	303,70	-			
Sympathisants	278,00	738,00			
Fonctionnement	1.592.16	1.326,00 (A.Gle)			
Charges financières	86,50	-			
Quote-part (Siège)	-	2.098,12			
Résultat	Intérêt général : Plus 1.111,36		Résultat A.R.U.P	Moins 1.468,85	
Résultat 2019 = Moins 357.49					

(*) dont 345,00 concerne sortie Flandre 2018 (Transports THYS = 220,00 + Musée Poperinge = 125,00)

Questions et remarques : néant

Résultat du vote		
contre	abstention	pour
0	0	19

Quitus est donné au trésorier

Activités 2020– Michel CARPENTIER, Président

Nos activités 2020 étaient sur les rails avant de devoir être mises entre parenthèses ou annulées.

Concours « Plaisir d'écrire » : l'expertise dans ce domaine de notre amie Annick DASSONVILLE avait permis de sélectionner parmi les 43 copies reçues de 10 établissements scolaires celles qui ont été envoyées au siège le 15 mars en vue de l'attribution d'un prix national ...D'abord suspendus, « les jury nationaux se sont réunis début juin, promesse ayant été faite de « faire le maximum pour ne pas pénaliser les jeunes ».

1048 copies envoyées au Siège par 72 sections...pas de lauréat(e) cette année pour notre section mais le Président souligne « l'émergence comme à l'habitude de grands talents ».

A noter que notre section s'est vu décerner le diplôme de félicitations transmis par le Siège pour « notre participation remarquable aux concours nationaux en direction de la jeunesse ».

Concours d'éloquence sur le thème « Au fil de l'eau » : les nombreuses réunions organisées avec nos amis de la section douaisienne de l'AMOPA Nord n'ont pas permis de réunir les candidats pour l'épreuve de sélection le 18 mars et à fortiori pour la finale le 8 avril au théâtre municipal de Douai.

Sortie à la « Cité des électriciens » de Bruay-la Buissonnière : annulée.

Nous allons dans les prochains jours reprendre contact avec les établissements scolaires (Ecoles élémentaires, Collèges et Lycée) pour leur proposer de participer aux concours nationaux 2020/2021 de l'AMOPA notamment « Plaisir d'écrire » et aussi, c'est une innovation, avec deux nouveaux concours s'intitulant « les mathématiques au quotidien » et « Arts et Maths » s'adressant aux élèves de la maternelle à la 3^{ème}.

Congrès de La Rochelle des 16 et 17 mai annulé : l'Assemblée Générale statutaire de l'Association se tiendra le lundi 16 novembre à Paris.

Pendant le confinement, les bureaux du Siège national ont été « *fermés à compter du 17 mars 2020 pour une durée indéterminée* » mais tous les courriers ont été réceptionnés et traités par les Personnels inscrits dans une procédure de télétravail permettant ainsi la mise à jour en temps réel du fichier des adhérents.

Remerciements à celles et à ceux qui, dans ces moments d'émotion ou de panique, ont spontanément renouvelé leur adhésion, les quelques retards pouvant être réparés lors de cette seconde opération de rappel qui vient d'être lancée par Paris. Le président rappelle que la quote-part reversée par le Siège est d'abord ciblée en direction des actions d'utilité publique pour la jeunesse. Nous avons plus que jamais besoin de compter sur le soutien et les encouragements de nos adhérents qu'ils soient actifs ou sympathisants.

La situation des adhésions avant Rappel : sur 198 membres en 2019 (dont 23 membres sympathisants), 34 n'avaient pas renouvelé leur adhésion au 1^{er} septembre. (Rappeler la notion de « membre sympathisant »).

La section a enregistré 4 nouvelles adhésions : Bienvenue à Stéphane BREBION, Isabelle CHAVEYRIAT, Maxime COUSIN et Armelle GUILLARD.

Intervention de Claude Hazard, qui s'interroge sur la publicité de nos actions : il souhaite que les jeunes soient mis en avant, que leurs activités ou réalisations soient davantage présentées dans les medias, journaux, télévision régionale, revue de l'AMOPA...

MOT de CLOTURE – Michel CARPENTIER, Président
--

Une traversons une période inédite et qui aurait pu imaginer selon cette *raffarinade* « *le bonheur vient du levant* » que cet infiniment petit et surnois virus aurait devenir à ce point la cause de tant de bouleversements au niveau planétaire.

Longtemps nous avons pu imaginer, en écoutant toutes sortes de discours parfois contradictoires c'est vrai, que cette pandémie n'était qu'un mauvais moment à traverser et que bien vite nous allions pouvoir retrouver nos activités « d'avant ». Il n'en est toujours rien aujourd'hui et si la confrontation avec l'incertitude du lendemain nous oblige à nous rendre plus philosophe, nous resterons mobilisés autour des valeurs fondamentales que nous inspire notre devise amopaliennne « Servir et partager ».

Une situation d'un « monde avec le Covid-19 » qui donne du sens et de l'espoir à cette citation extraite du roman de Marc LEVY « *Et si c'était vrai...* » : « **Demain est un mystère, pour tout le monde, et ce mystère doit provoquer le rire et l'envie, pas la peur ou le refus** » ...

Intervention de Jean-Pierre Polvent : M. Polvent, président national de l'AMOPA adresse ses plus vives félicitations à Michel Carpentier, à son équipe et à tous les présents. Il a retenu une phrase prononcée ce matin : « *faire bouger les choses en vrai* » et souligne que l'ambition de l'AMOPA est d' « *ouvrir l'avenir* ». Il nous faut témoigner de nos compétences, il faut que nos ressources, notre expérience, nos compétences donnent aux jeunes un vrai bénéfice pour s'engager dans la vie.

Il nous faut donc transmettre et pour cela, il faut une association vivante et dynamique, d'où la nécessité de travailler nos outils nationaux, de faire la publicité de nos actions dans les grands médias nationaux, d'améliorer la revue et d'essayer de la vendre en kiosque. La revue sera découpée en 3 tiers, 1/3 des pages réservées aux sections, 1/3 à une personnalité (ex un peintre, un grand cuisinier) et 1/3 à des échanges avec des auteurs. Cette revue sera servie aux abonnés sous forme papier mais aussi numérique. Cette revue numérique sera largement distribuée, aux institutions de l'État, aux collectivités, aux établissements scolaires...de manière à faire connaître notre AMOPA ! A la demande de Claude Hazard, le président Polvent signale qu'il est prévu de traiter également des formations qui sont à la disposition des jeunes dans nos établissements.

Le site internet date de 20 ans et il est en cours de reconstruction. Il fera une large part aux sections.

Les prix distribués lors des concours seront diversifiés et des stages pour une classe ou un groupe seront offerts, animés par la fondation Vasarely par exemple.

Enfin, l'AMOPA doit s'enrichir de nouveaux partenaires et aussi de nouveaux mécènes, afin de rayonner davantage.

L'assemblée, par ses applaudissements nourris, montre son plein accord à tous ces projets, dont beaucoup déjà en cours de déploiement.

L'assemblée générale est close à 11h45.



Les participants se dirigent alors en 2 groupes de l'autre côté de la rue, pour la visite du **chantier de construction navale** traditionnelle Caloin et Leprêtre, guidée par Jérôme, dernier charpentier de marine de la Côte d'Opale, qui dans son atelier bois construit encore à l'ancienne des bateaux traditionnels, en bois massif (chêne local). Comme peu de débouchés existent pour ces bateaux, il s'est lancé aussi pour tenter de conserver les savoir-faire anciens, dans la construction de bateaux en contreplaqué hydrofuge, exactement de même facture mais plus abordables financièrement.

Dans le vaste atelier on peut admirer un chalutier thonier traditionnel étaplois, fabriqué en 1957 au chantier Caloin et Leprêtre, sorti de flotte et classé monument historique en 1984.



Après cette visite fort intéressante, nous voilà partis vers « **Planète océan** », restaurant tout proche, où nous sommes accueillis par Damien. Apéritif, terrine de poisson, filet de rascasse ou carbonade flamande, gâteau au chocolat ravirent les papilles. A noter pour les amateurs de bière l'excellente « Anosteké » (*à la prochaine*, en flamand) de la brasserie du pays flamand, élue cette année meilleure bière de France, médaille d'or aux World beers awards. (à noter que 4 autres bières de la même brasserie montent sur le podium, 1 médaille d'argent et 3 de bronze).



L'après-midi se poursuit à **MAREIS, centre de découverte de la pêche en mer** tout proche. Guidé par un ancien marin, le groupe est allé à la découverte de la pêche en mer moderne et a admiré les nombreuses espèces de poissons évoluant dans les immenses aquariums. En fin de visite, nous assistons au nourrissage des raies et turbots virevoltant dans un aquarium circulaire : certains poissons se laissent volontiers caresser, d'autres se montrent plus réservés.

Pour terminer, une **dégustation de fumaisons locales** fort bien présentées sur des mange-debout et accompagnées d'un jus de fruits ou d'un verre de vin blanc, redonne un peu d'allant après cette journée fort dense avant de se séparer, à regret, mais dans l'attente de la prochaine occasion de se rencontrer. Comme cela nous manquait !

